



Note d'organisation du challenge régional de futsal – 1^{er} plateau de la Ligue FCD Nouvelle-Aquitaine

Objet : Challenge régional FUTSAL FCD Nouvelle-Aquitaine - 1^{er} plateau

PJ :
- Annexe I : Règles du futsal
- Annexe II : Déroulement de la compétition

1. ORGANISATION GÉNÉRALE

La ligue FCD Nouvelle-Aquitaine de la FCD organise le Challenge de Futsal. A ce titre, le premier plateau sera organisé par le CSA du 48^e RT d'Agen, le lundi 16 décembre 2019 à BRAX (47). Ce challenge annuel est qualificatif pour la phase nationale du championnat national FCD de futsal.

2. ORGANISATION TECHNIQUE

La compétition est organisée conformément au règlement particulier du challenge futsal de la ligue FCD Nouvelle-Aquitaine.

2.1 Responsable de l'organisation

Ligue FCD Nouvelle-Aquitaine
DA 204
223 rue de Bègles
CS 21152
33 068 BORDEAUX Cedex
Tél : 05 57 53 64 39 courriel : fcd.liguena@gmail.com

2.2 Chargé des sports de la ligue FCD Nouvelle-Aquitaine

Patrice LAMOTE
Tél : 06 34 19 46 54 courriel : plamote.fcd@gmail.com

2.3 CSA support et lieu de la compétition

CSA 48^e RT
ADC VINCQ David
Complexe Sportif Claude CASSE
2 chemin de Lestagné
47310 BRAX
Tél : 06 32 71 02 17 courriel : david.vincq@intradef.gouv.fr

2.4 Déroulement de la journée

Le lundi 16 décembre 2019 au Complexe Sportif Claude CASSE de BRAX.

09H15 : arrivée des équipes et contrôle des licences ;
09H30 : présentation au chef de corps et au président du club ;
09H40 : briefing des équipes par les organisateurs ;
09H45 : échauffement des joueurs ;
10H00 : début de la compétition ;
16H30 : proclamation des résultats et verre de l'amitié ;
17H00 : retour vers les clubs à l'issue.

2.5 Arbitrage

L'arbitrage des rencontres sera assuré par un arbitre bénévole de chaque équipe engagée.

3. PARTICIPATION, DÉROGATIONS ET RESTRICTIONS

3.1 Participation des clubs

Le challenge régional de futsal est ouvert à tous les clubs de la FCD. Chaque club peut engager une ou plusieurs équipes. Toutefois, un joueur ne peut participer qu'au titre d'une seule équipe. Les droits d'inscription au tournoi régional sont fixés à 40 euros par équipe, à régler par chèque à l'ordre de la ligue **FCD Nouvelle-Aquitaine**.

En application de cette disposition, un club qualifié pour la phase nationale ne pourra pas inclure dans son équipe d'autres joueurs qui auraient participé à la phase régionale dans l'effectif d'une autre équipe non-qualifiée du même club.

La participation à ce 1^{er} plateau du challenge est confirmée par l'inscription dans SYGEMA, **avant le vendredi 11 décembre 2019, terme de rigueur**.

3.2 Composition équipes

Chaque équipe peut être composée de 10 joueurs.

Les joueuses féminines sont admises dans la compétition régionale.

La composition des équipes doit rester la même sur toute la durée de la compétition.

3.3 Qualification des joueurs

Pour être qualifiés, les joueurs doivent détenir la licence de la fédération au titre du club engagé et établie pour la saison en cours, à savoir du **1er septembre 2019 au 31 août 2020** et dûment complétée par l'intéressé et le club. Le certificat de non contre-indication à la pratique du futsal en compétition, pour chaque joueur, est détenu par le club et sera à présenter.

AUCUN JOUEUR N'EST ADMIS A PARTICIPER A LA COMPETITION, S'IL N'EST PAS EN POSSESSION DE LA LICENCE POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT.

3.4 Dérogations et restrictions de participation.

3.4.1. Pour la saison en cours, un même joueur ne peut pas participer à cette compétition au titre de plusieurs clubs ou équipes affiliés à la Fédération.

3.4.2. Les joueurs extérieurs à la défense peuvent prendre part à la compétition sous réserve que la licence soit demandée avant le 31 décembre 2019.

3.4.3. Un joueur suspendu par la FFF avec demande d'extension à la Fédération des Clubs de la Défense, ne peut participer aux rencontres qu'après expiration de la sanction.

3.4.4. Pour toute la durée de la compétition, une dérogation permet la mixité et le sur-classement de catégorie.

4. DISPOSITIONS LOGISTIQUES

4.1 Transport

Les déplacements seront assurés par les clubs.

4.2 Alimentation

Afin de respecter les délais, il n'y aura pas de coupure repas pendant le midi.

Le service de restauration du 48^e Régiment de Transmissions mettra à disposition des participants des sachets froids.

4.3 Dispositif prévisionnel de secours

Le soutien santé de la manifestation sera assuré conformément au règlement médical de la fédération, et organisé pour que les éventuelles victimes soient secourues dans les délais les plus courts.

Les moyens mis en œuvre par le responsable du club hôte de l'évènement sont :

- Un défibrillateur
- En cas de problème, il sera fait appel au SAMU ou aux pompiers.

4.4 Lutte contre le dopage

En accord avec les directives chargées de la santé et des sports, et conformément à la réglementation de la fédération, des contrôles antidopage peuvent être pratiqués au cours de la manifestation. Conformément aux textes, les organisateurs mettent en place un local nécessaire aux contrôles anti-dopage.

5. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

5.1 Licence de la fédération

Pour participer au tournoi Futsal de Ligue FCD Nouvelle-Aquitaine, les compétiteurs doivent être titulaires obligatoirement de la licence FCD 2019/2020 en version papier et signée.

5.2 Remboursement des frais de déplacements

Aux vues des courtes distances entre les clubs et le lieu de la manifestation, les frais de déplacements sont à la charge exclusive des clubs.

5.3 Assurances

Cette manifestation est couverte par les conditions du contrat responsabilité civile, défense pénale et recours, ainsi que le contrat d'assurance automobile souscrit par la Fédération auprès de la GMF.

6. RECOMPENSES

La mise en place des récompenses sera assurée par l'animateur technique de ligue, responsable de la compétition. Ces dernières seront remises lors du dernier tournoi.

7. DEVELOPPEMENT DURABLE

La ligue FCD Nouvelle-Aquitaine milite pour que ces activités soient réalisées dans le respect des règles élémentaires du développement durable ; dans cette optique, les bonnes pratiques environnementales seront privilégiées, l'ensemble des documents relatifs à cette manifestation sera transmis par email, et, à l'issue de la compétition, les lieux seront laissés propres.

8. DROIT A L'IMAGE

L'inscription entraîne renoncement tacite de chaque participant à son droit à l'image et autorisation de toute publication comportant sa photo qui pourrait être prise pendant la manifestation aux fins d'illustrer les activités de la ligue FCD Nouvelle-Aquitaine.

9. COMPTE RENDU

À l'issue de la manifestation, l'organisateur de la manifestation adressera au chargé des sports de la Ligue :

- Un compte-rendu sur le déroulement de la compétition avec si possible quelques photos numériques (format 300 dpi minimum) et un court article pour l' « Aliénor ».
- Les résultats détaillés.
- Le bilan financier accompagné des copies des pièces justificatives (factures, etc.) (Modèle de la Ligue).

Patrice LAMOTE
Vice-président en charge du sport
de la Ligue Nouvelle-Aquitaine



Destinataires :

- **Président(e)s des clubs**
- **Conseiller technique sportif**
- **Président de la ligue**
- **Membres de la commission sportive**

ANNEXE I – REGLES DU FUTSAL

TERRAIN DE JEU (Terrain et but de handball)

- Longueur : minimum 25 mètres et maximum 42 mètres
- Largeur : minimum 15 mètres et maximum 25 mètres

BALLON SPECIFIQUE

- Cuir ou de matière adéquate
- Circonférence : 64 cm au plus, 62 au moins
- Poids 440 grammes

NOMBRE DE JOUEURS

- Tout match est disputé par deux équipes de cinq joueurs au maximum, dont l'un est le gardien de but.
- Le nombre de remplaçants autorisés est de trois.
- Un nombre illimité de remplacement est autorisé durant le match. Le joueur sort par le milieu du terrain, le remplaçant entre du même endroit, une fois le titulaire sorti.
- Un joueur remplacé peut revenir sur le terrain de jeu pour remplacer un autre joueur.
- Un remplacement peut être effectué quand le ballon est en jeu ou hors du jeu.

DUREE DE LA RENCONTRE

- Le match se déroule sur une période de 10 minutes avec arrêt du temps à chaque sortie de ballon.

ARBITRAGE

- Il est géré par deux arbitres.
- Les arbitres évoluent sur le terrain, et jugent fautes et sorties de balle.
- Un chronométrateur veillera au respect de la durée des rencontres.

CUMUL DES FAUTES

- Toutes les fautes commises entraînant un coup franc direct sont cumulées.
- Jusqu' aux cinq premiers coups-francs directs, l'équipe fautive peut dresser un mur qui doit se tenir au moins à 5 mètres du ballon.
- A compter de la sixième faute cumulée par une équipe : celle-ci n'a plus le droit de dresser un mur pour contrer le ballon. Le tireur doit botter avec l'intention de marquer et ne peut le passer à l'un de ses partenaires.

PARTICULARITES

- La rentrée des touches s'effectue au pied
- Obligation de défendre debout
- Le tacle et les charges sont interdits
- Les joueurs possèdent 4 secondes pour les remises en jeu

ANNEXE II – DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Le tableau ci-dessous est organisé pour 6 équipes participantes, ce dernier sera réadapté au nombre d'équipes engagées. La compétition prendra la forme d'un championnat. Chaque équipe se rencontrera **2 fois**, sur des matchs d'une durée de 1X10 min. Les équipes qui doubleront, c'est-à-dire celles qui auront deux rencontres consécutives, auront 10 minutes de repos entre leurs deux matchs. Chaque équipe ne double qu'une seule fois.

Le tableau des rencontres de la poule sera le suivant :

Heure début	EQUIPE RECEVEUSE	EQUIPE VISITEUSE	Heure fin
09H30	A	B	09H40
09H45	C	D	09H55
10H00	E	F	10H10
10H15	A	C	10H25
10H30	B	E	10H40
10H45	D	F	10H55
11H00	A	D	11H10
11H15	B	F	11H25
11H30	C	E	11H40
11H45	A	E	11H55
12H00	B	D	12H10
12H15	C	F	12H25
12H30	B	C	12H35
12H40	A	F	12H50
12H55	D	E	13H05
13H10	A	B	13H20
13H25	C	D	13H35
13H40	E	F	13H50
13H55	A	C	14H05
14H10	B	E	14H20
14H25	D	F	14H35
14H40	A	D	14H45
14H50	B	F	15H00
15H05	C	E	15H15
15H20	A	E	15H25
15H30	B	D	15H40
15H45	C	F	15H55
16H00	B	C	16H10
16H15	A	F	16H25
16H30	D	E	16H40

Les points seront attribués comme suit :

- Victoire 4pts
- Match nul 2pts
- Défaite 1pt